

APPEL A CANDIDATURES
ASSOCIATION Images Harmonies
Château de Saint-Auvent (87310)

Chers amis artistes,

Les Rencontres d'Art Contemporain du Château de Saint-Auvent proposent chaque année un ensemble de manifestations culturelles permettant de faire découvrir au public à l'écart des grands centres urbains **des expressions contemporaines** dans le but de le familiariser avec celles-ci qu'elles soient de notre culture, ou issues de cultures très lointaines. Croiser le temps et l'espace, construire des ponts entre le passé et le présent, des ponts entre les continents, les pays, les cultures, tisser des liens entre les hommes et les femmes par ce qui touchent, ce qui est sensible et fait qu'on peut se reconnaître au-delà des différences, c'est-à-dire la création artistique, telles sont les motivations qui nous poussent à réunir chaque année depuis 1996, de très nombreuses oeuvres dans le cadre des Rencontres d'art contemporain du château de Saint-Auvent.

PROGRAMME 2020

DU 25 JUILLET AU 22 AOÛT 2020

EXPOSITION

**« AU NOM D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN
NON ! NOUS NE SOMMES PAS DES ROBOTS ! »**

Créer est le propre de l'homme

En ces temps de mutation, de transformation de notre environnement naturel, culturel, de l'émergence du transhumanisme, nous vous invitons à faire dialoguer vos idées, vos sensibilités, avec vos pinceaux, vos crayons, les matériaux les plus divers dans un contexte patrimonial qui laisse encore sa place à votre histoire personnelle et à celle dont vous vous sentez les dépositaires, celle de l'humanité.

Vous, artistes plus que tous citoyens, avez besoin de ne pas être suivis par GPS, pour cultiver vos jardins secrets et par les formes et les couleurs pouvoir encore faire danser votre dissidence et affirmer l'originalité de l'homme face à l'univers.

Nous vous invitons à décliner comme vous le voulez l'affirmation de la liberté de création et du lien que vous entretenez avec le passé, le présent et l'avenir.

CONFERENCE, RECITAL

seront programmés pendant l'exposition.

En 24 ans les objectifs de l'association sont restés les mêmes:

1-rendre le visiteur ouvert à l'art contemporain

2-s'efforcer de le rendre actif par rapport aux oeuvres présentées, susciter le dialogue par le développement de la médiation, la mise en situation des oeuvres dans leur contexte

3-essayer de faire comprendre les mouvements artistiques contemporains

4-poursuivre notre volonté de faire découvrir au public comment le traditionnel fait irruption dans notre monde contemporain et permet de relier hier à aujourd'hui et à demain

Nous espérons que ce programme vous séduira. Vous pouvez faire passer l'invitation à d'autres artistes.

Merci de nous retourner votre coupon-réponse **avant le 1er MAI 2020.**

Amicalement
Annick et Pierre Debien

DOSSIER DE CANDIDATURE REMARQUES IMPORTANTES

1- **nombre d'artistes sélectionnés**: environ 50 artistes

2- **critères de sélection**: les dossiers sont examinés avec le souci de donner une image de la variété de la création d'aujourd'hui en arts visuels.

3- **nombre d'oeuvres exposées pour chaque artiste**. En plus de la création respectant le thème de l'exposition, le nombre d'oeuvres que chaque artiste retenu pourra exposer dépendra de la scénographie générale mise en place par le commissaire d'exposition.

Le but est de faire cohabiter au mieux les oeuvres et les différents courants artistiques auxquels les artistes se rattachent et de faire découvrir la spécificité du travail de chaque artiste.

DOSSIER A ENVOYER

1- La fiche de candidature ci-dessous complétée avec votre projet

2- 1 CV actualisé.

3- 4 à 5 photos reproduites sur papier montrant les aspects caractéristiques de votre travail

4 clé USB et catalogue si vous avez pour compléter votre présentation

5- 1 chèque de participation à l'association Images-Harmonies de **10€**

6- Une enveloppe prenant en compte la fragilité des oeuvres et suffisamment affranchie à l'adresse de l'artiste pour le retour de son dossier en cas de non sélection.

7- Le règlement intérieur signé par vous.

FICHE de CANDIDATURE

A RETOURNER AVANT LE 1er MAI 2020

NOM et Prénom:

Adresse, téléphone et e-mail

site internet :

Projet:

Matériaux utilisés:

Espace intérieur ou extérieur (dimensions souhaitées):

Est intéressé par le projet.

Date et signature

CONTACT ASSOCIATION Images Harmonies

Annick Debien : Les Rencontres d'art contemporain du Château de Saint-Auvent

87310-Saint-Auvent 0603892050

annick17debien87@gmail.com

www.chateaudesaintauvent.com

24es Rencontres d'art contemporain Château de Saint-Auvent

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

Article 1

La participation à l'exposition « **AU NOM D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN,
NON ! NOUS NE SOMMES PAS DES ROBOTS !** »

est subordonnée à l'acceptation sans réserve ni restriction du présent règlement et implique l'engagement de l'exposant à le respecter dans sa totalité et sans aucun recours envers l'organisateur.

Article 2

Le Comité de sélection est composé de professionnels du monde artistique (*peintres, sculpteurs, plasticiens, organisateurs de festivals, et commissaire d'exposition*).

Article 3

Conditions de paiement et modalités d'annulation : l'artiste ayant été retenu, l'organisateur s'engage à encaisser l'adhésion à l'association Images Harmonies organisatrice des Rencontres d'art contemporain du Château de Saint-Auvent.

Article 4

Installation : le Commissaire d'Exposition attribuera lui-même les lieux (emplacements) dans un souci d'harmonisation. Aucune réclamation ne sera admise et les exposants prennent engagement ferme de se conformer aux décisions ainsi édictées.

Transport des œuvres :

Les frais d'assurance sont à la charge des exposants qui devront souscrire obligatoirement une assurance responsabilité professionnelle. L'association ne prend en charge ni les frais ni la maintenance pour le retour des œuvres à l'atelier de l'artiste. Les artistes devront récupérer les œuvres à la fin de la manifestation. Au-delà de cette échéance l'association ne prendra en charge ni stockage, ni la protection des œuvres à l'intérieur ou à l'extérieur du château (cour et parc)

Article 5

Assurance

Chaque artiste devra sur sa propre assurance déclarer les oeuvres exposées au château de Saint-Auvent pendant la durée de l'exposition.

L'association et les propriétaires du château déclinent toute responsabilité en cas de détérioration ou vol des oeuvres exposées qu'elles qu'en puissent être les raisons.

Article 6

Accrochage et vernissage :

Chaque œuvre portera le nom de l'artiste, le titre, le sens d'accrochage de l'œuvre.

L'association s'occupe de l'accrochage et décrochage des œuvres, du gardiennage des lieux respectifs (ouverture, fermeture), et prend en charge les frais de vernissage.

Aucune vente ne pourra s'effectuer sur les lieux d'exposition et aucun prix ne pourra être affiché.

Chaque artiste fera son affaire des contacts personnels qu'il aura établis avec le public.

Les œuvres sélectionnées par le jury seront exposées à l'intérieur ou à l'extérieur du château.

Article 7

Objet du contrat : L'artiste, titulaire des droits d'auteur sur ses œuvres, concède à l'association Images Harmonies la cession temporaire de ses droits de représentations publique, de reproduction et de communication publique : flyers, affiches, sites internet, dossier de presse. L'artiste autorise l'association à reproduire les œuvres pour ses archives et à en permettre la consultation à des fins éducatives.

Promotion : La communication se fera par le biais d'affiches, de flyers, courriels, dossier de presse, site internet, presse locale et nationale.

Dispositions générales :

L'association Images Harmonies se réserve le droit d'interrompre l'exposition si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Pour toute information ou renseignement complémentaire, contactez : 0603892050

Je, soussigné

NOM :

Prénom :

déclare accepter le règlement ci-dessus.

Signature

fait à.....

date....